

Article 1 : Objet

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département de la Haute-Garonne, la Commune de Venerque, la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais et le PETR du Pays Sud Toulousain en y associant les services de l'Etat de la DDT ainsi que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 31.

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de Venerque vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie –qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales –patrimoine naturel /architectural /culturel, ...

L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

Article 2 : Contexte et enjeux

Présentation de la Commune et de son territoire

Situation de la commune

1- Venerque, aux portes de l'agglomération toulousaine

La commune de Venerque se situe au sud de l'agglomération toulousaine, à seulement 25 km au sud de Toulouse et à 11 km au sud-est de Muret. Le village se trouve sur la rive droite de l'Ariège, relié à la commune du Vernet, où se trouvent notamment la gare et le collège, par un pont. Très chargé en termes de circulation, ce pont marque la principale entrée de la commune puisqu'il permet l'accès à l'agglomération toulousaine (Toulouse, Muret, ...) via notamment l'axe de la D820. Enfin, Venerque donne au nord et à l'est sur les communes des coteaux (Clermont-le-Fort, Espanès, ...) et constitue également un accès au Lauragais et à la commune de Nailloux. A 10 km au sud se trouve la commune d'Auterive (9 400 habitants), pôle d'équilibre du Bassin Auterivain.



2- Venerque, commune « Pôle de Services » du SCOT du Pays Sud Toulousain

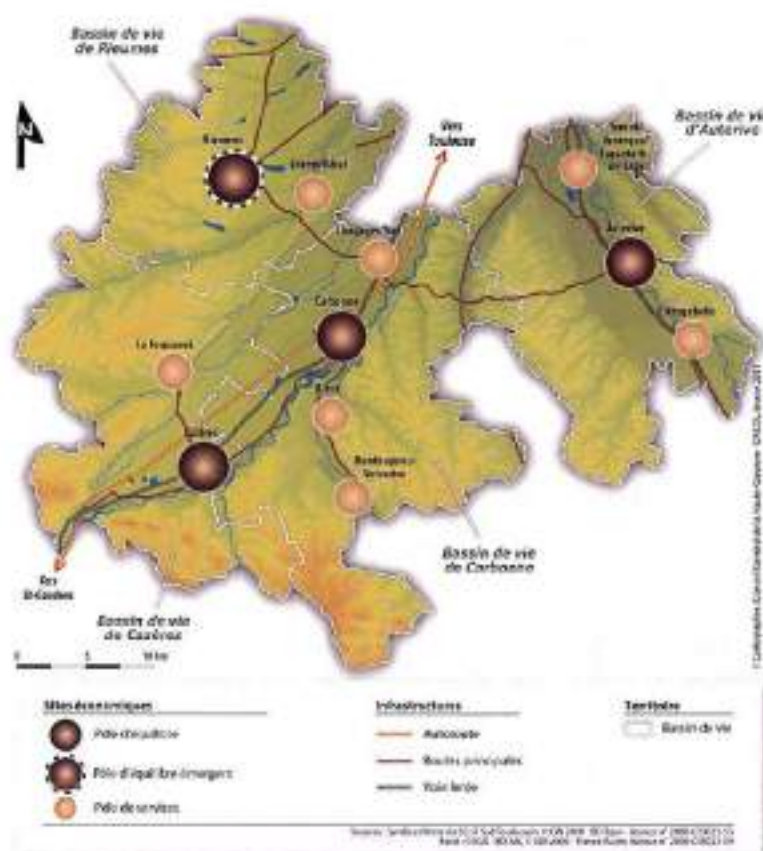
La commune, par l'intermédiaire de la Communauté de communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais, fait partie du Pays Sud Toulousain, porteur du SCOT.

Positionné entre la métropole toulousaine et les Pyrénées, le territoire du Sud Toulousain présente les grandes caractéristiques d'un territoire rural sous l'influence d'une grande agglomération : attractivité démographique, qualité du cadre de vie, prépondérance d'une économie résidentielle et forte dépendance en termes d'emplois de la métropole, problématique croissante de l'accès aux équipements et services ainsi que de la mobilité en général.

Afin de veiller au développement équilibré du territoire et à un aménagement cohérent, le SCoT du Pays du Sud Toulousain a défini une organisation territoriale basée sur 4 pôles d'équilibre, pôles urbains majeurs, et 7 pôles de services. Ces derniers, par leur offre de services et d'emplois, constituent des relais locaux de l'armature urbaine et sont le support privilégié de la croissance urbaine. A ce titre, la commune de Venerque forme avec Le Vernet et Lagardelle-sur-Lèze un pôle unique de services.

3- Venerque, pôle de la Communauté de communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais

Venerque fait partie des 19 communes de la récente Communauté de communes du Bassin Auterivain, issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de deux intercommunalités (les communautés de communes de la Vallée de l'Ariège et Lèze Ariège Garonne) et du SMIVOM de la Mouillonne conformément à la loi NOTRE du 7 août 2015. Cette intercommunalité est structurée autour des vallées de l'Ariège et de la Lèze et constitue un territoire de transition entre la métropole et le département de l'Ariège.



Cet ensemble intercommunal compte 30 862 habitants¹ soumis à l'influence de l'aire urbaine toulousaine et de l'agglomération de Muret (56% des actifs ayant un emploi travaillent dans l'agglomération toulousaine). Avec 99 habitants au km² en 2015, la Communauté de communes du Bassin Auterivain présente des niveaux de densité au km² relativement importants (73,5 habitants au km² dans le Pays Sud Toulousain) et enregistre une forte croissance démographique, +1,6% en moyenne par an entre 2010 et 2015, pour une croissance comparable à la moyenne départementale en Haute-Garonne (+1,4%).

¹ Population Municipale 2015 - INSEE RGP

La communauté de communes s'articule autour de 3 pôles :

- Auterive, la commune la plus importante de l'intercommunalité et du Pays Sud Toulousain avec près de 10 000 habitants et constituant un Pôle d'équilibre au sens du SCOT du Sud Toulousain ;
- Cintegabelle, pôle méridional de la communauté de communes et limitrophe avec l'Ariège ;
- Venerque-Vernet-Lagardelle, pôle septentrional et porte d'entrée du territoire depuis l'agglomération du muretain et la métropole toulousaine.

4- Venerque, un pôle de services au sein d'une multipolarité

Le pôle Venerque / Le Vernet / Lagardelle-sur-Lèze compte 8 142 habitants répartis à peu près de manière égale entre les 3 communes : 2 900 à Lagardelle, 2 700 au Vernet et 2 560 à Venerque² en 2015. Avec l'arrivée de nouveaux habitants, la projection est de 3 500 habitants en 2030.

Ces trois communes présentent des caractéristiques complémentaires en termes d'offre de services (gare SNCF et zones commerciales au Vernet, foncier disponible pour des nouvelles zones d'habitats ou d'activités à Lagardelle, commerces de proximité, services et cadre de vie préservés à Venerque).

Caractéristiques de Venerque

1- Démographie et logements

En effet avec un taux d'accroissement annuel moyen de +2,7%, soit plus de 200 habitants supplémentaires par an, le pôle Venerque / Le Vernet / Lagardelle-sur-Lèze est particulièrement dynamique. Ces 5 dernières années, les communes de Lagardelle et du Vernet ont connu un accroissement particulièrement fort. La population de Venerque est quant à elle restée relativement stable ces dernières années.

Venerque est une commune résidentielle dont le parc de logement est essentiellement constitué de résidences principales (90,7% en 2014). Le parc de logements existant est essentiellement composé de maisons individuelles (92,4 % en 2014), avec cependant une progression de l'offre en appartement (7,5% en 2014 contre 4,8% en 1999).

La part de logements vacants représente 7,5% du parc. Cette vacance peut s'expliquer par la présence de logements inconfortables en lien avec le parc de logements anciens (en 2011, 18% du parc a été construit avant 1946). En 2009 pour faire face à cette vacance la commune a instauré une taxe sur les vacants depuis plus de 5 ans.

La part de logements locatifs représente 26%. Ce taux est stable depuis 2006.

Enfin, le parc est essentiellement composé de logements de grande taille (on compte 44,7% de T5 et 34,6 % de T4).

² Population Municipale - INSEE 2015.

CHIFFRES-CLES DE LA COMMUNE

- 44% des ménages résidant dans la commune sont des familles avec enfants
- 21% de la population vengerquoise a moins de 15 ans
- 2,45 personnes par ménage en moyenne
- 92% des logements sont des maisons individuelles
- 74% des logements construits entre 2010 et 2015 concernent des collectifs.

Enjeux :

- Compléter une offre d'équipements et de services pour répondre aux besoins d'une population croissante à l'échelle de la commune et du pôle Lagardelle-Venerque-Vernet
- Permettre un accueil des nouvelles populations prioritairement en centre-bourg

2- L'emploi et l'économie

La commune affiche un dynamisme global de l'emploi, avec 564 emplois sur son territoire en 2014 et 1 169 actifs ayant un emploi, Venerque enregistre une augmentation des emplois de 2009 à 2014 de 3% (légèrement inférieure à la moyenne intercommunale de 5% et départementale de 6%). Les emplois sont portés à 80 % par la sphère présentielle (ce taux est de 68% au sein du Pays du Sud Toulousain).

46% des emplois de la commune sont pourvus par des habitants de Venerque (soit environ 250 personnes qui vivent et travaillent à Venerque). Les autres personnes qui travaillent à Venerque résident dans les communes alentour (essentiellement Auterive et Le Vernet, 15%) mais aussi au sein du Muretain Agglo (9%) et de Toulouse Métropole (9%).



A l'inverse, plus des trois-quarts des habitants ayant un emploi l'exercent en dehors de la commune, près de la moitié dans la Métropole.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées parmi les actifs résidant la commune sont les professions intermédiaires (35%) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (25%). A la différence de l'ensemble de

l'intercommunalité où les employés sont beaucoup plus représentés (29%) et les cadres moins nombreux (14%). Le taux de chômage (au sens du recensement) se situe aux alentours de 8% ce qui est inférieur à la moyenne de la communauté de communes.

Sur 252 établissements actifs que compte le territoire en 2012 (source INSEE / CLAP), 153 sont liés aux commerces, transports et services divers. Ils représentent 40 % des postes salariés.

Le tissu commercial venerquois est divisé entre des commerces et des services de proximité en centre-bourg et un petit centre commercial situé en sortie d'agglomération.

Mais le territoire communal connaît toutefois une évasion commerciale principalement tournée vers l'agglomération toulousaine avec deux gros pôles commerciaux situés à Roques et Portet sur Garonne, qui proposent en plus des produits de consommation quotidienne une offre en matière d'équipement de la personne, de la maison, de la culture et des loisirs.

Cette proximité fragilise le tissu commercial venerquois, en particulier celui du centre bourg confronté en plus à d'autres problématiques : l'exiguïté des locaux, leur mauvaise performance énergétique et la difficulté à les rendre conformes aux normes accessibilité.

La commune de Venerque accueille également une zone d'activité intercommunale, située à l'écart du noyau urbain le long d'une voie départementale, axe routier majeur vers les autoroutes Toulouse-Foix et Toulouse-Narbonne. Elle est composée de 15 lots à vocation mixte mais principalement tournés vers des activités à dominante artisanale.

En tant que pôle de proximité, Venerque dispose de 13 commerces (moyenne des pôles de proximité du SCoT : 9) :

- 6 commerces de gamme intermédiaire : magasin de bricolage, supermarché et station-service dans une zone commerciale à 600 m du centre-ville ; 2 magasins de vêtements et 1 magasin d'optique dans le centre.
- 7 commerces de proximité : 1 boulangerie, 3 bouchers-charcutiers, 1 fleuriste, 1 épicerie : tous ces commerces sont situés dans le centre-ville. Il y a une épicerie bio dans la zone d'activité de la Tuilerie à 2km du centre-ville.

L'activité agricole est encore bien présente, dynamique et très visible sur le territoire. Selon le recensement général agricole de 2010, la commune compte 20 exploitations agricoles dont 8 sièges d'exploitation installés in situ. Ce sont principalement des exploitations céréalières.

Malgré un potentiel remarquable (patrimoine architectural et naturel), l'activité touristique est peu développée du fait de l'absence d'une offre d'hébergement touristique. A noter par contre la présence d'une aire de camping-car accueillant des touristes toute l'année. Celle-ci bénéficie d'une certaine réputation européenne du fait de la gratuité de son accès et de sa situation en centre bourg. La commune souhaite développer ce secteur d'activité en proposant une offre de type « tourisme vert » tourné vers le potentiel des espaces naturels, des chemins de randonnées, les points de vue, les berges des cours d'eau ou encore une richesse floristique du territoire.

Enjeux :

- Maintenir une offre commerciale de proximité pour répondre aux besoins des habitants
- Favoriser la création d'activités et de services en centre-bourg
- Assurer la pérennité de la zone d'activité et de la zone commerciale d'entrée de ville

3- Offre de services

La commune bénéficie de la présence d'un nombre important d'équipements et services contribuant à affirmer son rôle de Pôle de service.

- Petite enfance, scolaire et jeunesse : Venerque dispose d'une crèche multi accueil depuis 2010. En matière d'enseignement, la commune dispose d'une école maternelle accueillant 99 enfants en 2017 et une école primaire comptant 184 élèves. Un service d'accueil et de loisir complète l'offre de service pour ces classes d'âge. Aucune structure d'enseignement secondaire n'est présente sur Venerque. Les jeunes Venerquois peuvent en revanche profiter d'un foyer des jeunes intercommunal présent sur la commune.
- Services publics : en tant que pôle de proximité, en dehors des services publics associés aux compétences communales, Venerque dispose d'un bureau de poste.
- Services de santé : un centre médical réunissant des médecins généralistes. Cette offre de santé est complétée par la présence d'un psychologue, de kinésithérapeutes ostéopathes, naturopathe, infirmiers, et dentistes. Enfin Venerque accueille un institut médico-pédagogique ; le centre Guilhem.
- Offre culturelle et de loisirs : La commune dispose d'équipements divers que sont la médiathèque, la salle des fêtes, le terrain multisports, les courts de tennis, une base de kayak, un terrain de BMX, une aire de loisirs – aire de jeux et prochainement une aire sportive de plein air. La maison de la culture accueille entre autres l'école de danse et de musique. Toutefois, la commune manque d'un équipement sportif et d'une salle polyvalente adaptés aux événements festifs et culturels.
- La commune bénéficie d'un tissu associatif dynamique qui contribue à la vie locale et à l'accueil de nouveaux habitants.

En outre, avec l'accueil de nouveaux habitants, la capacité et l'adaptabilité des équipements existants suscitent des interrogations

L'offre de proximité représente plus de 80% de la totalité des équipements, à l'inverse, la commune ne dispose que de 3% des équipements dits de « gamme supérieure » (lycées, urgences, Pôle Emploi, médecins spécialistes, parcours sportifs etc.). Ceci explique en partie le besoin important de mobilité des habitants et l'enjeu transversal pour le Bourg-centre.

Enjeux :

- Compléter l'offre d'équipements et de services à la population
- Assurer une complémentarité de l'offre d'équipements et de services avec les 2 autres communes du Pôle ainsi qu'avec le Pôle d'équilibre de l'intercommunalité (Auterive)

4- Environnement et patrimoine

La commune bénéficie d'un potentiel environnemental réel via et souhaite développer ce secteur d'activité en proposant une offre de type « tourisme vert ».

Sa situation, entre Ariège et coteaux, permet à la commune de bénéficier d'un cadre naturel de qualité (ses espaces naturels, ses points de vue, ses berges et sa richesse floristique...)

qui est d'ailleurs identifié dans le cadre du SCoT au travers de plusieurs espaces naturels remarquables à préserver, de corridors verts et bleus à maintenir et valoriser.

La commune possède par ailleurs un cœur de bourg de caractère doté d'une église classée.

Malgré ce potentiel remarquable naturel et également architectural, l'activité touristique est peu développée du fait notamment de l'absence d'une offre d'hébergement touristique.

Enjeux :

- Préserver et valoriser les entités naturelles structurantes qui composent notamment la trame verte et bleue d'intérêt à savoir : l'Ariège et ses affluents, les coteaux...
- Valoriser les patrimoines de la commune par une structuration de l'offre touristique articulée avec le projet touristique intercommunal

5- Centralité et maillage

En tant que pôle de services et pôle commercial de proximité à maintenir, le SCoT préconise de privilégier l'implantation de commerces artisanaux dans le centre-bourg afin de mieux structurer l'organisation urbaine et de développer la mixité des fonctions.

Venerque compte environ 90 équipements et services³ répertoriés en 2016. Ce nombre, ainsi que le taux rapporté à la population, est similaire aux autres pôles de services du SCoT mais parmi les plus faibles. Afin de soutenir la dynamique démographique et d'aménagement du territoire inscrit dans le SCoT, il convient de renforcer le rôle de polarité déjà existant sur le territoire, en complémentarité avec les communes voisines.

Le centre de la commune est traversé par deux départementales occasionnant un niveau de trafic important et des difficultés de circulation. Les Venerquois sont relativement dépendants de leurs voitures (92% des ménages disposent d'une voiture au moins). L'offre en matière de transport en commun pourrait être améliorée, même si l'on note la présence d'une bonne desserte des transports interurbains du Conseil Départemental de Haute-Garonne. L'offre est également complétée par le TER (ligne Toulouse-La Tour de Carol), via un accès à la gare située à seulement 2 km, sur la commune du Vernet. Le covoiturage s'organise quant à lui de façon autonome alors que les cheminements doux peinent à se développer sur le territoire.

Enjeux :

- Favoriser les mobilités douces entre les équipements structurants de la commune et avec les autres communes du pôle
- Affirmer la fonction de centralité de la commune par un accès facilité aux équipements et services (information et mobilité)

³ Commerces, services aux particuliers, professionnels de santé, équipements culturels et sportifs. Source : Base Permanente des Equipements, INSEE 2016.